

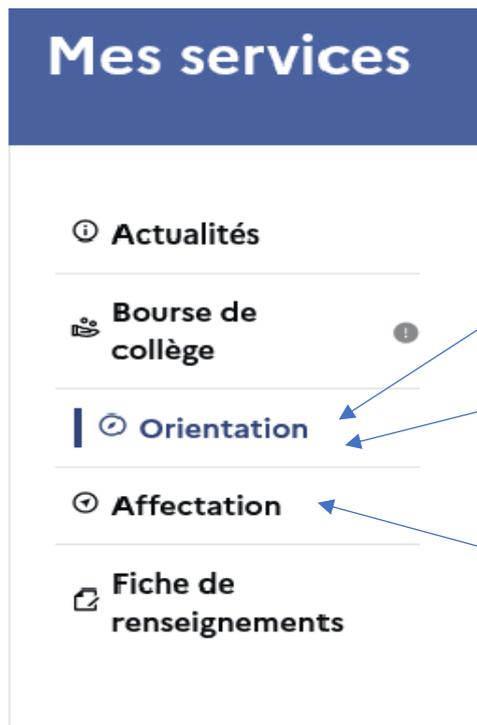
Les étapes de l'Orientation

3^{ème} Trimestre

Connectez-vous au portail Scolarité service : teleservices.education.gouv.fr

Cliquez sur l'onglet **Mes services**, le menu déroulant ci-dessous apparaît.

3 étapes sont à réaliser



1^{ère} étape : du 27 avril au 27 mai 2024

Onglet orientation

Phase provisoire : je consulte et j'accuse réception des avis provisoires du conseil de classe

2^{ème} étape : du 27 avril au 27 mai 2024

Onglet orientation

Phase définitive : je formule les choix définitifs d'orientation (seconde générale, seconde professionnelle ou CAP)

VALIDER

3^{ème} étape : du 06 mai au 27 mai 2024

Onglet affectation

Choisir son affectation : je choisis **le lycée** dans le menu déroulant* et **la formation** où mon enfant sera scolarisé

AJOUTER à mes demandes (3 vœux minimum, en cas de vœu 2GT, dernier vœu sur l'établissement de secteur (J. VALLOT) obligatoire)

VALIDER mes demandes

*Je fais attention au nom ET localité des établissements choisis et à la poursuite d'étude possible dans le même établissement.

Après le conseil de classe début Juin :

Connectez vous pour **consulter** la proposition du Conseil de Classe et donner votre avis

En cas d'accord : la proposition du conseil de classe devient décision d'orientation

En cas de désaccord : le dialogue continue, prenez contact avec le chef d'établissement

En cas de difficulté et de doute, n'hésitez pas à contacter le professeur principal ou la direction, nous serons heureux de vous aider.